

Les Lilas, le mercredi 3 décembre 2008

SYNDICAT NATIONAL
DES PERSONNELS D'INSPECTION

Le secrétaire général du SNPI-FSU
Dominique MOMIRON

à

Monsieur le Ministre de l'Éducation
nationale

Mesdames, Messieurs les Parlementaires

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

L'École est une richesse essentielle de la République. Elle en constitue une institution qui a le pouvoir capital de féconder la vie démocratique de la nation par l'instruction de ses futurs citoyens. Dans cette optique, l'adaptation des contenus d'enseignement et du fonctionnement de l'école aux enjeux et à la complexité de chaque époque relève de l'évidence.

Tous les acteurs d'aujourd'hui en conviennent : l'amélioration du niveau de développement intellectuel et culturel de chacun en vue de l'exercice de sa citoyenneté, et l'accroissement de la qualification de tous pour assurer l'insertion sociale des générations, sont les finalités fondamentales de notre système éducatif.

En qualité d'inspecteurs, nous mesurons combien dans le quotidien de la classe, la majorité des enseignants de l'école est consciente des enjeux d'amélioration de l'action éducative et pédagogique. Nous mesurons chaque jour dans les classes combien cette immense majorité d'enseignants s'attache à transmettre la connaissance. Mais nous entendons aussi sa demande insistante d'un accompagnement en vue d'améliorer l'efficacité des réponses aux situations d'échec dans l'apprentissage.

Dès lors, au titre de notre devoir de loyauté, nous attirons votre attention sur la dégradation du climat au sein des équipes pédagogiques, que ce soit à l'école, au collège, et au lycée. Qu'on ne s'y trompe pas : les enseignants ne refusent pas toute évolution ou réforme.

Mais derrière cet engagement, nous notons de plus en plus fréquemment chez les enseignants un désarroi qui va croissant, notamment par le ressenti d'un mépris de la part de la représentation nationale et de l'exécutif politique. Ce mépris s'exprime parfois ouvertement, parfois de manière biaisée. Il remet hélas profondément en cause leurs efforts et les valeurs

citoyennes et professionnelles qui les animent. Ce désarroi se nourrit aussi de l'incohérence manifeste entre les réalités des réformes engagées et leur motivation officielle. Comment peut-on améliorer le système en diminuant drastiquement ses moyens ? Comment peut-on diminuer la proportion d'élèves en grande difficulté en faisant passer la suppression d'un tiers des Rased pour une simple opération de sédentarisation ? Comment peut-on ouvrir l'école sur le monde en étranglant financièrement toutes les associations périscolaires qui œuvrent depuis des décennies avec leurs bénévoles pour enrichir l'offre culturelle et sociale de l'école ?

Un sentiment de révolte et d'indignation de plus en plus ouvertement manifesté gagne l'ensemble des membres de la communauté éducative, y compris les familles qui tout en attendant légitimement l'amélioration du service n'en comprennent plus aujourd'hui les finalités, tant les mesures promulguées en rafales leur semblent en contradiction avec les volontés affichées. De plus en plus ouvertement, des enseignants nous expriment leur révolte irrépressible. Et ils sont sincères, honnêtes, et dévoués à la cause de l'école de la république.

Il se révèle dangereux de balayer tous les contradicteurs d'un revers de main au motif qu'ils seraient des conservateurs ou des tenants de théories dépassées (dont certaines étaient pourtant encore officiellement de mise il y a seulement un an dans la version des programmes applicables en septembre 2007). Il est illusoire de s'appuyer sur des enquêtes d'opinion technico-commerciales dont on connaît les limites.

C'est pourquoi nous en appelons au dialogue et la concertation comme moteur d'un progrès intelligent. Le dialogue social ne se réduit pas à une cogestion. En matière d'éducation, il doit se nourrir des intelligences concertées et confrontées des responsables politiques, des acteurs du terrain, des praticiens, des experts et des citoyens. Seul le débat, aussi passionné soit-il, a vocation à structurer les réformes d'un système scolaire qui ne peut affronter l'avenir que sur le thème du progrès pour tous et pour chacun. En filigrane de ce débat, la nécessité du « respect » se dégage systématiquement des dialogues que nous sommes conduits à mener quotidiennement avec les enseignants, les parents et les élus locaux. Il faut lui redonner corps et espérance !

Enfin, nous attirons votre attention sur la démarche hasardeuse engagée dans le système scolaire dans le cadre de la loi du 21 août 2007, en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite « loi TEPA ». Sa dernière application avec la financiarisation du travail lié aux évaluations nationales de CM2 et de CE1 s'avère contre-productive pour le travail d'équipe et l'engagement collectif et coopératif des enseignants dans le traitement de la difficulté scolaire. Elle constitue même un contresens, puisqu'elle laisse entendre que l'évaluation ne fait pas partie intégrante du processus d'apprentissage de l'école primaire en assimilant cette opération nationale à la procédure qui prévaut pour les jurys de concours et d'examen en fin de scolarisation.

L'introduction de cette prime sélective, encore plus que celles qui ont été introduites ces derniers mois, apparaît profondément injuste et inique. Elle est vécue par une majorité d'enseignants comme une insulte à leur engagement. D'aucuns dénoncent déjà la logique d'un paiement à l'acte, incompatible avec l'esprit de l'école de la République. Avec cette mesure, il est à craindre qu'une boîte de pandore ait été ouverte, qui génère insatisfaction et récrimination. Une révision de la grille indiciaire des instituteurs et professeurs des écoles aurait certes été une voie plus ambitieuse, mais surtout elle aurait été plus juste et plus efficace pour garantir et améliorer un pouvoir d'achat mis à mal ces dernières années.

Représentant les inspecteurs, personnels d'encadrement pédagogique de proximité et acteurs clés entre le terrain et le politique, nous tenions à vous alerter d'un malaise aussi patent qu'explosif.

Parallèlement, nous exprimons les craintes les plus vives concernant les évolutions des carrières et des missions des inspecteurs, telles que définies par le ministère dans de récents relevés de conclusions qui n'ont au bout du compte recueilli l'assentiment que d'une minorité des inspecteurs consultés.

Il apparaît soudainement qu'après avoir réduit à peu de choses l'expression légale de toutes ces contestations, le ministre envisage de rencontrer tous les syndicats de l'Éducation nationale. Fort bien ! Pour cela, il n'est nullement besoin de conventionner le dialogue par le biais de protocoles de discussion sclérosants. La république a prévu un dialogue social permanent entre l'employeur et les syndicats représentatifs légalement désignés par les salariés. Ce dialogue, au titre d'une république qui se veut sociale de par sa constitution, procède aussi de la vie démocratique à côté des élections politiques nationales et locales. Le SNPI-FSU a vocation à s'inscrire dans ce dialogue permanent pour y défendre les intérêts moraux et matériels de ses mandants.

Nous sommes donc prêts à assumer ces responsabilités avec la solennité et l'ambition nécessaires pour mettre fin à une dynamique qui devient inquiétante.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

D. MOMIRON



Secrétaire général du SNPI-FSU